

PROCLAMATION

Charte d'amitié et de coopération entre les communautés de Dieppe en France et de Dieppe au Canada.

Puisque la Ville de Dieppe, France, depuis longtemps reconnue comme une communauté dynamique a inspiré à la communauté acadienne de Léger Corner d'emprunter son nom en 1946 en mémoire du raid allié du 19 août 1942;

Puisqu'il y a près de quatre siècles le navigateur et découvreur Samuel de Champlain partait de la Haute Normandie pour venir explorer et habiter les côtes de la Baie Française dont les eaux fluent et refluent encore aujourd'hui deux fois par jour sur les berges de Dieppe en Acadie;

Puisque Dieppe, Normandie, est un port d'arrivée autant pour les passagers que pour les cargos maritimes tandis que Dieppe au Canada joue ce même rôle par son aéroport régional en Acadie;

Puisque les deux villes de Dieppe sont des lieux de commerce dynamiques desservant leurs régions respectives;

Puisque la langue française et la culture qu'elle véhicule est commune aux deux Dieppe;

Puisque les échanges et les visites entre les habitants des deux collectivités se font de plus en plus nombreux et réguliers;

Puisque le potentiel d'échanges culturels, récréatifs et sportifs se développe de façon importante dans le cadre de la coopération France-Acadie qui annonce une croissance soutenue;

Puisque nos institutions d'enseignement auraient avantage à continuer les échanges déjà vécus et à explorer d'autres avenues de partage des connaissances;

Puisque Dieppe en Normandie et Dieppe en Acadie souhaitent favoriser et rendre plus fréquents et plus réguliers les échanges culturels, scolaires, économiques, commerciaux, sportifs et touristiques;

Puisque Dieppe en Haute Normandie et Dieppe au Nouveau-Brunswick désirent apporter leur soutien à toutes les initiatives visant au développement de l'amitié et de la coopération entre les deux collectivités,

Puisqu'un peu de Dieppe, France, est déjà rendu à Dieppe, Canada, par la présence de galets ramassés par des écoliers sur ses plages et incorporés au Monument aux vétérans rappelant ainsi les lieux du raid allié du 19 août 1942,

Puisque l'Association des Vétérans Militaires de Dieppe a construit ce monument aux vétérans avec le concours de la population et célèbre le Jour du Souvenir à chaque année le dimanche le plus près du 19 août,

Puisque de nombreux aviateurs ayant reçu leur entraînement de pilote de chasse ou de bombardier à Dieppe au Canada de 1939 à 1944 ont participé à l'offensive alliée pour la libération de la France durant la deuxième Grande Guerre,

Et puisque les conseils municipaux de Dieppe en France et de Dieppe au Canada ont considéré et sanctionné le projet de rapprochement de leurs communautés respectives par la signature d'une charte d'amitié et de coopération souventes fois appelée signature de jumelage,

Qu'il soit enfin reconnu et proclamé que le projet de rapprochement et de coopération à l'avantage des habitants et des entreprises de Dieppe, Canada, et de Dieppe, France, soit signé et contresigné par les maires des deux Villes respectives le 28^e jour du mois d'avril de l'an 2000:

Le Maire Christian Cuvilliez,
Dieppe, France

Le Maire Yvon Lapierre,
Dieppe, Canada

Fait à Dieppe, Haute Normandie, France, le vingt-huitième jour du mois d'avril de l'an deux mille,
en présence de son Excellence Jacques Roy, Ambassadeur du Canada en France,
des membres du Choeur Neil-Michaud et de l'ensemble de Kizum,
et de nombreux citoyens et citoyennes des deux collectivités.

